



HAL
open science

Le nom, le verbe, et ainsi de suite. Éléments de réflexion portés au débat sur la justification de l'ordre canonique des parties de phrase chez Apollonius Dyscole

Lionel Dumarty

► To cite this version:

Lionel Dumarty. Le nom, le verbe, et ainsi de suite. Éléments de réflexion portés au débat sur la justification de l'ordre canonique des parties de phrase chez Apollonius Dyscole. *Histoire Epistémologie Langage*, 2022, Linguistique et anthropologie au début du 20e siècle, 44 (2), pp.143-161. hal-03928659

HAL Id: hal-03928659

<https://hal.science/hal-03928659>

Submitted on 7 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le nom, le verbe, et ainsi de suite. Éléments de réflexion portés au débat sur la justification de l'ordre canonique des parties de phrase chez Apollonius Dyscole

Lionel Dumarty



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/hel/2927>

ISSN : 1638-1580

Éditeur

Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage

Édition imprimée

Pagination : 143-161

ISBN : 9791091587198

ISSN : 0750-8069

Référence électronique

Lionel Dumarty, « Le nom, le verbe, et ainsi de suite. Éléments de réflexion portés au débat sur la justification de l'ordre canonique des parties de phrase chez Apollonius Dyscole », *Histoire Épistémologie Langage* [En ligne], 44-2 | 2022, mis en ligne le 05 janvier 2023, consulté le 05 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/hel/2927>



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

LE NOM, LE VERBE, ET AINSI DE SUITE.
ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION PORTÉS AU DÉBAT SUR LA
JUSTIFICATION DE L'ORDRE CANONIQUE DES PARTIES DE
PHRASE CHEZ APOLLONIUS DYSCOLE¹

Lionel Dumarty

Université Paris Cité and Université Sorbonne Nouvelle, CNRS
Laboratoire d'histoire des théories linguistiques, F-75013 Paris, France

Résumé — Les premiers grammairiens alexandrins ont fixé à huit le nombre des parties de la phrase (ou classes de mots) et les ont rangées dans un ordre devenu canonique pour l'ensemble de la tradition grammaticale grecque : *nom, verbe, participe, article, pronom, préposition, adverbe, conjonction*. S'efforçant de proposer, au début de la Syntaxe, une justification a posteriori de cet ordre intangible, Apollonius Dyscole (II^e s. apr. J.-C.) établit une étrange analogie, disant que cet ordre est « une image de la phrase complète » (*mímēma toū autoteloūs lōgou*). Aussi étonnant que cela soit, cette formule, pas plus que la question de l'ordre (*táxis*), ne semble avoir retenu l'attention des commentateurs d'époque tardive et byzantine, qui ont pourtant longuement récapitulé l'histoire du système des parties de la phrase. Depuis une trentaine d'années, quelques spécialistes se sont emparés du problème, sans parvenir, semble-t-il, à s'accorder vraiment sur le sens de la formule d'Apollonius. Cet article s'attache à fournir de nouveaux éléments de réflexion, notamment en prenant appui sur des témoignages tardifs jusque-là peu mobilisés.

Mots-clés — Apollonius Dyscole, parties du discours (ordre des ~, institution du nom des ~), phrase complète, place des mots

Abstract — *The early Alexandrian grammarians fixed the number of parts of speech (or word classes) at eight and arranged them in an order that became canonical for the whole Greek grammatical tradition: noun, verb, participle, article, pronoun, preposition, adverb, conjunction. In trying to propose (at the beginning of the treatise On Syntax) an a posteriori justification for this intangible ordering, Apollonius Dyscolus (2nd c. AD) establishes a strange analogy, saying that this ordering is “a reflection of the complete sentence” (mímēma toū autoteloūs lōgou). Surprisingly, neither this statement of Apollonius nor the problem of ordering (táxis) seems to have interested Byzantine grammarians. Yet, these commentators studied at length the history of the system of parts of speech. Over the past thirty years, some scholars have examined this question. But they do not seem to have reached perfect agreement on the meaning of Apollonius' statement. This article seeks to provide new avenues of investigation, notably by drawing on late testimonies that have been little exploited until now.*

Keywords — *Apollonius Dyscolus, parts of speech (ordering of the ~, naming of ~), complete sentence, place of words*

¹ Cet article est la version légèrement révisée d'une conférence présentée à Lyon, le 7 avril 2021, dans le cadre du séminaire de Catherine Broc-Schmezer, *Les formes de transmission du savoir dans l'Antiquité grecque et romaine. La tradition grammaticale*, HiSoMA (UMR 5189).

PRÉSENTATION : PROBLÈME ET ENJEUX

Chez les anciens grammairiens grecs, les parties de la phrase, ou parties du discours² – c'est-à-dire les catégories grammaticales –, traditionnellement au nombre de huit, sont classées dans un ordre canonique, inamovible :

1. nom
2. verbe
3. participe
4. article
5. pronom
6. préposition
7. adverbe
8. conjonction

Cette liste de huit catégories pourrait remonter, d'après divers témoignages, à Aristarque³, et le texte le plus ancien qui présente cet ordre est celui de la *Technè grammatikè* attribuée à Denys le Thrace (fin du II^e s. av. J.-C.)⁴. D'après un texte d'Apollonius Dyscole (II^e s. apr. J.-C.), cet ordre repose sur un principe rationnel. En effet, au début du traité *De la construction* (ou *Syntaxe*), avant de dresser la liste des parties de phrase, Apollonius établit une analogie entre les parties de phrase et les éléments, pour montrer que la langue, à tous les niveaux (depuis la lettre jusqu'à l'énoncé), répond à des règles de congruence de construction et fait alors système⁵

2 Sur la question de la traduction française du terme λόγος dans l'expression μέρος (τοῦ) λόγου, voir Lambert 1985 et Lallot 1997 II : 9, dont je me fais l'écho dans Dumarty 2021a : 209.

3 Quint. (I 4, 20) : « Cependant, certains, si l'on s'en tient aux auteurs compétents, ont adopté la classification en huit parties : c'est le cas d'Aristarque et, plus près de nous, de Palémon ». Cf. Holtz (1981 : 65) : « Rien ne s'oppose à ce que cet ordre ait été celui d'Aristarque lui-même ou de ses disciples. » Pour ce qui est du nombre et de la nature des parties du discours, les textes sont assez nombreux qui les attestent, mais le seul qui fournisse une justification de leur nombre, c'est George Chæroboscos, un grammairien byzantin du début IX^e s., professeur à Constantinople et auteur de nombreux commentaires grammaticaux (*GG* IV 1, 104, 26 : « Il convient aussi de chercher pour quelle raison les parties de phrase sont au nombre de huit, ni plus ni moins. On peut dire aussi que les parties de phrases sont huit parce qu'il y a quatre parties de la grammaire et quatre outils [...]. C'est donc à partir de ces quatre parties et de ces quatre outils que s'est élaborée la grammaire, et c'est pour cela qu'il y a huit parties de phrase. »). Ce témoignage est assez décevant, et l'argument est d'autant plus faible que la division de la grammaire fait elle-même l'objet de nombreux débats dans l'antiquité cf. Sext. (*M.* I, 91, 1).

4 *Technè* 11, 5 (*GG* I 1, 23, 1) : « La phrase a huit parties : le nom, le verbe, le participe, l'article, le pronom, la préposition, l'adverbe, la conjonction. » (trad. Lallot). À propos des problèmes de datation de la *Technè*, et en particulier des chap. 11 à 20 – qui remettent en cause la paternité de cette première mention de l'ordre des huit parties –, cf. Di Benedetto 1958-59. Il faut signaler, par ailleurs, que les papyrus grammaticaux qui contiennent cette liste de huit parties suivant cet ordre « canonique » (cf. Wouters n^{os} 2, 10, 13, 14, 15, 16) sont tous postérieurs à Apollonius Dyscole (cf. Wouters 1979 : 133).

5 *Synt.* I, 2 (2, 3-10) : « Bien à l'avance déjà, les éléments, mentionnés en premier en tant que matière indivisible, préfigurent cela [sc. la congruence de construction d'un énoncé], car les enchaînements d'éléments ne se font pas au hasard, mais selon les règles de la construction [...]. Au niveau suivant, la syllabe obéit au même principe, puisque les constructions de syllabes doivent, pour produire le mot, être effectuées selon les règles. Et il est clair que, dans la même logique, les mots, qui sont les parties de la phrase complète bien construite, sont soumis à leur tour à la congruence de la construction. » Sauf mention spécifique, les traductions de la *Syntaxe* sont celles de Lallot 1997.

– car rien, dans la langue, ne se fait au hasard⁶. Dès lors, le nombre des parties de phrase et l'ordre dans lequel elles sont exposées dans le discours grammatical doivent également répondre à une logique structurale. Apollonius ne donne pas de justification du nombre des parties, mais il justifie leur classement, comme il justifie tous les autres classements : le classement des cas, des temps, des genres, etc.

Si l'on peut rendre raison de l'ordre des éléments en expliquant pourquoi *alpha* vient en tête et est suivi de *bêta*, il faudra assurément rendre aussi raison de l'ordre des parties de phrase et expliquer *pourquoi le nom vient en tête et est suivi du verbe, puis des autres parties de phrase*.⁷

Apollonius commence son exposé sur le nombre, l'ordre et la nature des parties par une formule énigmatique, qui soulève plusieurs problèmes : Ἔστιν οὖν ἡ τάξις μίμημα τοῦ αὐτοτελοῦς λόγου « L'ordre en question est une image de la phrase complète. »⁸ Que signifie μίμημα τοῦ αὐτοτελοῦς λόγου « image de la phrase complète » ? Cette formule a attiré l'attention de plusieurs commentateurs contemporains, qui, tour à tour, ont tenté de lui donner une justification, à commencer par David Blank, qui lui accorde quelques lignes dans un article paru en 1982. L'étude de Luigi Spina (2000), si elle propose la première synthèse des travaux entrepris jusqu'à lui sur la question, révèle surtout, à mon avis, que l'étrange formule d'Apollonius résiste toujours à la lecture. Dans l'introduction de sa réédition du livre I de la *Syntaxe*, Manuela Callipo offre, elle aussi, une synthèse très détaillée, non sans prendre également part au débat. En fait, elle s'efforce plutôt de réconcilier les différentes tentatives d'interprétation et démontre, là encore, je pense, que rien n'est tiré au clair.

Il s'agira donc, dans le présent article, de poser une nouvelle fois le problème et de brasser les hypothèses de lecture en associant au texte d'Apollonius d'autres témoignages, qui, jusqu'à présent, n'ont pas été mobilisés, ou ne l'ont été qu'incomplètement.

6 Voir la virulence avec laquelle il attaque ceux qui prétendent le contraire, à la fin de ce paragraphe (*Synt.* 16, 6-11 : « C'est assurément faute de compétence en ces matières que certains, pour masquer leur incompetence, racontent qu'il ne faut pas s'attarder à de telles recherches, ces listes tenant selon eux leur ordre du hasard ; or ces gens-là vont devoir admettre aussi que, d'une manière générale, rien n'obéit à un ordre ni ne peut pécher contre l'ordre (car ce qu'on accorde pour un cas, on est forcé de l'accorder pour tous) – or c'est complètement stupide. »)

7 *Synt.* I, 13 (15, 6-9) : Ἴσως δὲ καὶ ἡ τάξις τῶν στοιχείων ἐν λόγῳ παραλαμβανομένη τοῦ δι' ὃ τι τὸ α πρόκειται, εἶτα μετ' αὐτὸ τὸ β, ἀπαιτήσῃ καὶ τὴν κατὰ λόγον τῶν μερῶν τοῦ λόγου τάξιν, δι' ὃ τι τὸ ὄνομα πρόκειται, μεθ' ὃ ἐστὶ τὸ ῥῆμα καὶ τὰ ὑπόλοιπα μέρη τοῦ λόγου. C'est moi qui souligne.

8 *Synt.* I, 14 (16, 12).

1 LE PROBLÈME DE DÉPART : *SYNT.* I, 14

Partons du texte⁹ : Apollonius affirme donc que l'ordre des parties de phrase est une imitation (μίμημα) de la phrase complète (τοῦ αὐτοτελοῦς λόγου), puis il annonce une preuve de ce qu'il affirme : « On peut le prouver (παρὸν γοῦν πιστώσασθαι) en partant d'une construction contenant toutes les parties de phrase ». Sa démonstration est la suivante : 1) on pose une phrase type qui contient l'ensemble des parties de phrases (à l'exception de la conjonction, puisque celle-ci sert à relier les énoncés entre eux¹⁰) :

ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος ὀλισθήσας σήμερον κατ-έπεσεν
[le même homme ayant-glissé aujourd'hui dé-chut]

2) Ensuite, on supprime les parties les unes après les autres. On observe alors que la phrase reste toujours complète (*i.e.* intègre, correcte), tant qu'on ne touche ni au nom ni au verbe. En revanche, dépourvue de nom ou de verbe, la phrase est forcément incomplète :

*ὁ αὐτὸς ...ὀλισθήσας σήμερον κατ-έπεσεν [*le même (~~Α~~) ayant-glissé aujourd'hui dé-chut]

ou :

*ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος ὀλισθήσας σήμερον ...[*le même homme ayant-glissé aujourd'hui (~~Α~~)]

Tant qu'elle contient un nom et un verbe, la phrase reste donc correcte, quelle que soit la partie qu'on lui ôte. Apollonius procède alors de même par soustraction des parties de phrase (l'adverbe, puis le participe, puis la préposition etc.), jusqu'à obtenir l'énoncé complet minimal, contenant seulement un nom et un verbe, ἄνθρωπος ἔπεσεν [*un-homme chut*]

ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος ὀλισθήσας ... κατ-έπεσεν	[le même homme ayant-glissé (Adv.) dé-chut]
ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος ... κατ-έπεσεν	[le même homme (Part.) dé-chut]
ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος ... ἔπεσεν	[le même homme (Prép.) chut]
ὁ ... ἄνθρωπος ἔπεσεν	[l'(Pron.) homme chut]
... ἄνθρωπος ἔπεσεν	[(A) un-homme chut]

9 *Synt.* I, 14 (*GG* II 2, 16, 12-17, 15). Ἔστιν οὖν ἡ τάξις μίμημα τοῦ αὐτοτελοῦς λόγου, πάνυ ἀκριβῶς πρῶτον τὸ ὄνομα θεματίσασα, μεθ' ὃ τὸ ῥῆμα, εἶγε πᾶς λόγος ἄνευ τούτων οὐ συγκλείεται. Παρὸν γοῦν πιστώσασθαι ἐκ συντάξεως οἷον περιεχοῦσης τὰ μέρη τοῦ λόγου, ἐξ ἧς εἴπερ ὑποσταλήσεται ὄνομα ἢ ῥῆμα, τὰ τοῦ λόγου οὐ συγκλείεται, εἰ μέντοι πάντα τὰ ὑπόλοιπα, οὐ πάντως ἐλλείπει ὁ λόγος · ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος ὀλισθήσας σήμερον κατέπεσεν · ἔγκειται τὰ μέρη τοῦ λόγου παρὰ τὸν σύνδεσμον, ἐπεὶ προστεθεὶς ἕτερον λόγον ἀπαιτῆσει. φέρε οὖν ἐλλεῖψαι τὸ ὄνομα ἢ τὸ ῥῆμα, καὶ ἐλλείψει ὁ λόγος, ἐπιζητῶν ὅπου μὲν τὸ ῥῆμα, ὅπου δὲ τὸ ὄνομα, ὁ αὐτὸς ὀλισθήσας σήμερον κατέπεσεν ἢ ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος ὀλισθήσας σήμερον. Εἰ μέντοι τις ὑφέλοι τὸ ἐπίρρημα, οὐ πάντως λείπει ὁ λόγος · ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος ὀλισθήσας κατέπεσεν. Ἀλλ' εἰ καὶ τὴν μετοχὴν, οὐδ' οὕτως λείπει [ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος κατέπεσεν], οὐδ' εἰ τὴν πρόθεσιν · ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος ἔπεσεν · οὐδ' εἰ τὸ ἀντωνυμικόν · λελείπεται γὰρ τὸ ὁ ἄνθρωπος ἔπεσεν. Ἀλλ' οὐδ' εἰ τὸ ἄρθρον · τὸ γὰρ ἄνθρωπος ἔπεσεν οὐ πάντως ἀναφορὰν ζητεῖ, πρῶτην δ' ἀφήγησιν τοῦ ἀνθρώπου.

10 Cf. *Adv.* 133, 25.

Dans la suite de son exposé (*Synt.* I, 16-28), Apollonius justifie la place de chaque partie dans la liste :

- 1 et 2. « Le nom vient nécessairement avant le verbe » (§ 16)
3. « Quant au participe, il était normal de le ranger dans la liste à la suite du
[verbe] » (§ 21)
4. « La position de l'article ne lui a pas été non plus assignée comme cela par
[hasard] » (§ 23)
5. « Que le pronom vienne aussitôt après, nul besoin d'y insister » (§ 24)
6. « On voit pourquoi la préposition [...] a été rangée ici dans la liste » (§ 26)
7. « L'adverbe est second par rapport à la préposition » (§ 27)
8. « Après toutes les parties [...] vient la conjonction » (§ 28)

Et pour chaque partie, cette position (τάξις) trouve une explication : 1 et 2. Le nom et le verbe viennent donc en premier, puisqu'il ne saurait y avoir de phrase complète sans eux (et le nom précède le verbe parce qu'il ne saurait y avoir d'action sans un agent). 3. Le participe vient en troisième parce que, comme son nom l'indique, il *participe* du nom et du verbe, mais d'aucune autre partie de phrase. 4. L'article vient en quatrième parce qu'il est susceptible de s'*articuler* à chacune des trois parties précédentes (le nom, l'infinitif du verbe et le participe). 5. Le pronom *remplace le nom*, mais il vient en cinquième, après l'article, parce qu'il est susceptible de remplacer le nom articulé – il faut donc que l'article le précède. 6. La préposition vient ensuite, en sixième position, parce qu'elle est susceptible de se *préposer* à chacune des cinq premières parties, en composition ou en juxtaposition. 7. L'adverbe vient en septième, après la préposition, parce qu'il se construit *avec le verbe* comme la préposition se construit avec le nom, or le nom précède le verbe, donc la préposition précède l'adverbe. 8. Enfin, la conjonction vient en huitième position, puisqu'elle *conjoint* les phrases entre elles et que, pour cette raison, elle présuppose toutes les autres parties.

Au terme de cette démonstration, deux problèmes demeurent : 1) premier problème : on a peine à voir en quoi cette démonstration rend compte de l'affirmation selon laquelle l'ordre canonique¹¹ des parties (nom, verbe, participe, article, pronom, préposition, adverbe et conjonction) serait une « image de la phrase complète » ; 2) second problème : la « preuve » que constitue la phrase type (contenant toutes les parties) et sa réduction à l'énoncé complet minimale {N+V} ne justifie même pas cet ordre – de fait, si on remonte les étapes de la démonstration, on observe qu'Apollonius lui-même respecte un ordre légèrement différent de l'ordre canonique, puisque le participe est passé de la troisième place à la sixième, entre la préposition et l'adverbe.

¹¹ Cf. *supra*, nn. 3 et 4.

ORDRE "CANONIQUE"	ORDRE SUIVI PAR APOLLONIUS
1 et 2. nom + verbe (<i>énoncé complet minimal</i>)	ἄνθρωπος ἔπεσεν
3. participe
4. article ὁ ἄνθρωπος ἔπεσεν
5. pronom ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος ἔπεσεν
6. préposition ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος κατ-ἔπεσεν
7. adverbe ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος ὀλισθήσας κατ-ἔπεσεν
8. conjonction ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος ὀλισθήσας σήμερον κατ-ἔπεσεν

2 LES SOLUTIONS QUI ONT ÉTÉ PROPOSÉES

Depuis une trentaine d'années, plusieurs spécialistes se sont emparés du problème et ont tenté d'éclairer cette étrange formule : ἔστιν οὖν ἡ τάξις μίμημα τοῦ αὐτοτελοῦς λόγου « L'ordre est à l'image de la phrase complète ».

1) C'est David Blank (1982) qui, le premier, formule une remarque sur ce sujet. Selon lui, l'ordre en question ne semble poser aucun problème ; il repose sur un *principe logique* : le nom désigne la substance, le verbe désigne la qualité, etc.¹² Il n'en dit pas davantage. Comme on le verra, c'est précisément ce que cet « etc. » est supposé recouvrir qui fait ici problème.

2) En 1985, Frédéric Lambert fait paraître un article dans les *Archives et documents de la SHESL*, dans lequel il attaque la question de front. Il propose alors plusieurs hypothèses. C'est le premier article qui pointe véritablement les difficultés et tente de trouver des solutions. a) L'ordre de la liste pourrait correspondre à « un certain ordre d'apparition des éléments dans la production d'une phrase »¹³. La phrase complète se ferait donc par assemblages successifs, en commençant par le nom et le verbe (le couple primordial), puis viendrait ensuite le participe, puis l'article, puis le pronom, et ainsi de suite.¹⁴

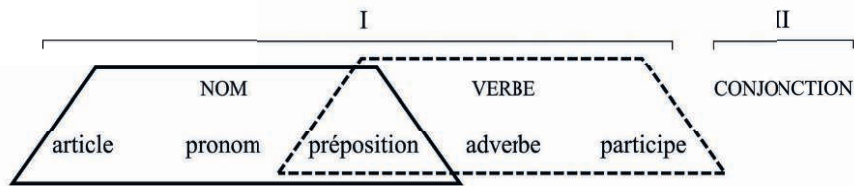
assemblage 1 : nom + verbe	ἄνθρωπος ἔπεσεν. [(un) homme a chu.]
assemblage 2 : as. 1 + participe	ἄνθρωπος ὀλισθήσας ἔπεσεν. [(un) homme ayant glissé a chu.]
assemblage 3 : as. 2 + article	ὁ ἄνθρωπος ὀλισθήσας ἔπεσεν. [l'homme ayant glissé a chu.]
assemblage 4 : as. 3 + pronom	ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος ὀλισθήσας ἔπεσεν. [le même homme ayant glissé a chu.]
assemblage 5 : as. 4 + préposition	ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος ὀλισθήσας κατέπεσεν. [le même homme ayant glissé a déchu.]
assemblage 6 : as. 5 + adverbe	ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος ὀλισθήσας σήμερον κατέπεσεν. [le même homme ayant glissé aujourd'hui a déchu.]

12 Blank 1982: 13 : « the noun signifies substance, the verb a certain state of substance, and so on. » Sur la question du nom et du verbe voir en particulier, pour une approche plus approfondie, Arens 1984.

13 Lambert 1985 : 119.

14 Je reproduis ici, en le modifiant légèrement, le schéma de Lambert 1985 : 123. Voir aussi Ildefonse 1997 : 296.

Mais cette hypothèse est rejetée car, si elle rend compte de la place absolue du nom par rapport au verbe (et, partant, de la place relative de la préposition par rapport à l'adverbe¹⁵), elle ne rend pas compte de celle des autres parties dans la liste, qu'on pourrait aussi bien faire intervenir dans un ordre différent. À preuve, on l'a dit, Apollonius lui-même ne respecte pas cet ordre dans sa démonstration. b) Lambert constate alors que l'ordre canonique repose sur un ordre hiérarchique, qui détermine dans la partition de la phrase « deux coupes majeures » : d'un côté (I), le couple primordial nom-verbe (constituant l'énoncé minimal), de l'autre (II), la conjonction (qui sert à relier les énoncés entre eux), et au milieu les autres parties, qui se rapportent au nom (l'article et le pronom), au verbe (l'adverbe et le participe) ou à l'un et à l'autre (la préposition) :



Mais cet ordre – non plus linéaire mais structural – ne permet pas non plus de justifier le classement de la liste dans le détail. c) Il fait alors une troisième suggestion : dans la justification de l'ordre, on observe que l'apparition de chaque partie suppose que soit connue la partie précédente mais peut ignorer les parties qui suivent (le participe *participle* du nom et du verbe ; l'article *s'articule* au nom, au verbe et au participe ; etc.). Lambert en conclut que les parties de phrase sont ordonnées selon un *principe pédagogique*, principe par lequel on explique bien la stabilité de la liste dans l'ensemble de la tradition.

3) Un an plus tard, Jean Lallot publie, dans les *Cahiers de philosophie anciennes*, un très bel article intitulé « L'ordre de la langue », dans lequel il accorde une large place à la question de l'ordre des parties du discours, et où il s'efforce de donner un sens à la formule liminaire « l'ordre est une imitation de la phrase complète »¹⁶. Il admet, avec Lambert, l'idée de l'intangibilité de la liste canonique, mais reproche au « principe pédagogique » de n'éclairer en rien cette analogie établie par Apollonius entre l'ordre des parties de phrase et la phrase complète. Partant des conclusions de Lambert, il note dans le discours d'Apollonius le recours à un *argument de présupposition* : le verbe suit le nom car l'action présuppose l'agent ; le participe, pour justifier son nom, *présuppose* la mention du nom et du verbe ; l'article présuppose les trois parties auxquelles il s'articule, etc. Cet argument, qui introduit l'idée d'un « ordre d'ancienneté » – telle partie est 'plus ancienne' (πρεσβυτέρον, ἀρχαιότερον) que telle autre –, impose l'image d'une

15 Cf. *Synt.* I, 27.

16 Lallot 1986 : 417 sq.

plus, il met ici l'accent sur une difficulté, déjà signalée par Lambert : on ne voit pas comment la formule d'Apollonius pourrait justifier autre chose que la position du nom et du verbe par rapport aux autres parties. Voici le texte : « L'ordre en question est à l'image de la phrase complète : il place en tête le nom, suivi du verbe, ce qui est tout à fait pertinent puisqu'aucune phrase ne saurait être achevée sans eux. » Il n'est question ici que de la prééminence du nom et du verbe et donc de la préséance de ces deux parties sur les autres. Le grammairien ajoute : « On peut le prouver en partant d'une construction contenant toutes les parties de phrase : que l'on en supprime le nom ou le verbe, la phrase devient inachevée, mais si l'on supprime tous les autres mots, elle ne présente absolument pas de lacune. »²² C'est là qu'Apollonius procède à l'expérience de désassemblage de la phrase, pour la réduire à sa forme minimale {N+V}. Or que peut-on affirmer qu'il cherche à démontrer, encore une fois, d'après ce qu'il vient de dire, sinon la prééminence du nom et du verbe, à savoir que sans le nom ou le verbe l'énoncé est incomplet ?

6) La même année, Frédérique Ildefonse reprend et exploite la théorie de la *métaphore*, dans laquelle elle identifie un héritage de la théorie stoïcienne des catégories, l'argument de la présupposition renvoyant à la théorie de la détermination croissante²³. Cette contribution permet de rappeler l'importance de cet héritage stoïcien dans la théorie grammaticale, mais elle ne propose pas de nouvelle lecture de la formule d'Apollonius.

7) En 2000, Luigi Spina fait une première synthèse de cette question, reprenant en détail les thèses précédentes, mais sans en avancer de nouvelles. Il attire cependant l'attention de son lecteur sur deux points sur lesquels nous pourrions nous appuyer : *a)* d'abord, il insiste sur le fait que par « phrase complète » il faut surtout comprendre phrase composée du nom et du verbe, à l'exception des autres parties, et souligne en cela l'héritage philosophique (platonicien) des grammairiens ; *b)* ensuite, il mentionne, pour valider cette remarque, la référence à une scholie byzantine²⁴, dans laquelle on retrouve appliquée à un vers d'Homère l'expérience de désassemblage successif des parties – ouvrant ainsi la voie vers une source d'interprétation qui n'a jusqu'à présent pas été exploitée.

8) La thèse que propose Anneli Luhtala en 2011 ne manque pas d'intérêt : elle établit un rapprochement entre les deux principaux sens du terme *θέσις* chez Apollonius, *θέσις-place* (telle qu'on la trouve en *Synt.* I, 54, à propos de la place du nom dans une phrase) et *θέσις-institution* (comme en *Synt.* I, 18, au sujet de la *θέσις ὀνόματος* « institution d'un nom », *i.e.* l'appellation ou la dénomination

²² *Synt.* 16, 12-17, 4. Cf. *supra* n. 9.

²³ Ildefonse 1997 : 289-300.

²⁴ Sch. D.T. <Hel.> (GG I 3, 357, 27-358, 2).

d'un mot)²⁵. Elle met ainsi l'accent sur un point qui me semble essentiel, en ce qu'il est ici tout à fait opérant : le recours à l'argument étymologique. *In fine*, c'est peut-être de l'imposition des noms qu'on tire la justification de leur place dans la liste.

9) À ce jour, et à ma connaissance, la dernière référence à ce débat figure dans l'ouvrage de Manuela Callipo paru en 2017, réédition, traduite et commentée, du livre I de la *Syntaxe* d'Apollonius Dyscole. Selon Callipo, l'analogie d'Apollonius ne fait aucune difficulté : « *la mimèsi è chiara* »²⁶. Il faut alors comprendre que l'ordre de la liste imite la phrase complète, dans le sens où elle place en tête le nom et le verbe (nécessaires à la composition de l'énoncé minimal), puis les autres parties, qui dépendent entièrement de ces deux premières. Quant à l'ordre de ces autres parties, les parties secondaires, on a bien vu qu'il n'était déjà plus respecté dans l'opération de désassemblage successif, à partir de l'exemple ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος ὀλισθήσας σήμερον κατέπεσεν, puisque le participe, attendu en troisième position (dans l'ordre canonique), se retrouve entre la préposition et l'adverbe. Callipo s'efforce de justifier cette hyperbate, et avance deux hypothèses. *a*) Première hypothèse : Apollonius suit mécaniquement un autre ordre, l'*ordo verborum*, celui dans lequel les mots apparaissent dans l'exemple, et non celui de la liste : ainsi, après avoir ôté l'adverbe (σήμερον), il supprime le participe (ὀλισθήσας) qui est placé juste avant lui. *b*) Seconde hypothèse : le participe et l'adverbe sont tous deux sentis comme strictement liés au verbe, l'un comme substitut potentiel du verbe, l'autre comme prédicat du verbe – ces deux parties sont donc supprimées ensemble ; quant aux trois autres, le pronom, l'article et la préposition, elles relèvent du domaine du nom. Mais Manuela Callipo ne revient pas sur ces deux hypothèses – et à mon avis, aucune n'est tenable : *a*) La première est clairement arbitraire. En effet, s'il choisit de suivre l'ordre de la phrase plutôt que celui de la liste (et, rappelons-le, il s'agit tout de même ici de justifier l'ordre de la liste), pourquoi Apollonius ne suit-il pas cet ordre jusqu'au bout ? et pourquoi ne commence-t-il pas alors par la préposition, ou, mieux encore, par l'article ? *b*) La seconde hypothèse, qui semble reposer sur l'idée de l'*ordre structural* proposé par Lambert (no 2), opposant le domaine du nom au domaine du verbe, est fragile également : s'il est vrai que, dans cette interprétation, le participe est plus strictement lié au verbe (car c'est une μετάπτωσις, un 'transposé', du verbe), il n'est pas vrai que la préposition soit plus liée au nom – et, en l'occurrence, dans cet exemple précis, la préposition κατά est utilisée comme élément de composition verbale (κατ-έπεσεν). En revanche, Manuela Callipo termine son exposé par une remarque sur un point dont l'évidence semble avoir échappé à tous ceux qui se sont emparés du débat avant elle : les parties secondaires sont réparties en deux groupes : d'un côté, les formes fléchies (participe, article, pro-

25 Ἡ κατά τὸ οὐδέτερον θέσις (*Synt.* 46, 8) // ἡ ἀπ' αὐτοῦ (= ἀπὸ τοῦ ὀνόματος) θέσις (id. 19, 3).

26 Callipo 2017 : 333.

nom) ; de l'autre, les invariables (préposition, adverbe, conjonction). Louis Holtz dans son *Donat* (1981 : 65), à qui Manuela Callipo renvoie à cette occasion, avait lui-même signalé cette répartition dans le classement des huit parties du discours, qui, selon ses propres termes, témoigne « d'une cohérence méthodologique »²⁷.

3 NOUVELLE HYPOTHÈSE DE TRAVAIL

3.1 *L'étonnant silence des commentateurs*

De ces dernières lectures on peut tirer trois observations : 1) d'abord, l'analogie τάξις / λόγος αὐτοτελής est surtout valable pour les deux parties fondamentales, le nom et le verbe ; 2) ensuite, l'hypothèse d'un « ordre pédagogique » paraît tout à fait opérante compte tenu de plusieurs facteurs : a) la parfaite stabilité du classement à travers les traditions ; b) le présupposé didactique suggéré par Lambert (l'apparition d'une partie dans la liste présuppose la connaissance des parties qui la précèdent) ; c) la cohérence méthodologique soulignée par Holtz (la répartition en trois groupes successifs : 1. parties fondamentales ; 2. parties déclinables ; 3. parties indéclinables). 3) Enfin, il reste l'idée qu'Apollonius cherche bien à fournir une *justification a posteriori de cet ordre* : l'ordre de la liste doit avoir un fondement rationnel (« il faudra assurément rendre raison de l'ordre des parties de phrase »²⁸), puisque rien ne se fait au hasard dans la langue.

Mais avant d'envisager une nouvelle hypothèse de lecture, il convient de souligner un fait remarquable : on doit, en effet, s'étonner de l'absence de développements sur ce sujet chez Chæroboscus. Cette absence est certainement significative, puisque ce grammairien byzantin du IX^e s. commente le plus souvent Apollonius avec un grand soin, et il serait plutôt surprenant qu'une telle question lui ait échappé. De deux choses l'une : soit la question fait effectivement défaut au commentaire de Chæroboscus, et alors c'est l'hypothèse d'une lacune matérielle qui nous apparaît comme la plus probable ; soit la question a été traitée. Dans ce cas, il faut en tirer quelques observations et des conclusions.

3.2 *Les commentaires byzantins ramènent la question de l'ordre des parties de la phrase à celle de la prééminence des parties fondamentales sur les parties secondaires*

Dans le passage de son commentaire où il est question des parties de la phrase et de leur ordre, Chæroboscus ne parle que de l'ordre du nom et du verbe – le nom par rapport au verbe et le couple nom-verbe par rapport aux autres parties. Il ne parle

27 C'est encore ce classement qui est signalé par Wouters (1979 : 52) dans un papyrus grammatical du I^{er} s. (*P. YALE* 1. 25), à partir d'une liste de neuf parties de phrase : « The μέρη are enumerated in a well-defined order : first the parts that can be inflected : ὄνομα, προσηγορία, μετοχή, ἄντονομασία and ἄρθρον ; then the ῥήμα ; and finally the ἄκλιτα : πρόθεσις, ἐπίρρημα and σύνδεσμος. »

28 *Synt.* 15, 7-9.

pas de l'ordre des parties secondaires entre elles : « Cela étant, le nom et le verbe précèdent les autres parties de phrase ; en effet, les autres parties de phrase ont été conçues à l'usage du nom et du verbe. »²⁹ Partant, il fonde la prééminence du nom et du verbe sur les autres parties de phrase. Le nom et le verbe précèdent les autres parties parce que celles-ci se ramènent au service de ces deux-là. On retrouve là un argument mobilisé plusieurs fois par Apollonius. Par exemple, dans le traité *Des adverbès* :

Nous montrerons plus à fond, dans le traité *De la construction* [= *Synt.* I, 13-29], que les parties fondamentales de la phrase (τὰ θεματικώτερα μέρη τοῦ λόγου) sont le nom et le verbe et que les autres parties de la phrase se laissent ramener au service de ces deux-là.³⁰

Ensuite, Chæroboscus fait la démonstration de cette relation causale : pourquoi ce qui est au service de quelque chose est secondaire par rapport à cette chose – et il propose, comme souvent, des exemples tirés du domaine extralinguistique :

Ce qui a été conçu pour être au service d'autre chose a une existence secondaire par rapport à cette chose pour laquelle il a été conçu. Par exemple, les archontes ont été conçus pour être au service du roi, et ils ne peuvent pas occuper la première place, et, là encore, le vêtement ayant été conçu pour l'usage d'une personne est secondaire par rapport à cette personne pour laquelle il a été conçu.³¹

On peut rapprocher ce passage du commentaire de Chæroboscus – où, on le voit, il n'est à aucun moment question de l'ordre des parties secondaires les unes par rapport aux autres – de deux autres textes. Le premier, un extrait du commentaire à la *Technè*, offre en plus une justification de l'analogie entre l'ordre de la liste et la phrase complète, puisque le scholiaste (Héliodore) dit que la préséance du couple nom-verbe est fonction du rôle de ces deux parties dans la phrase.

[...] le nom et le verbe précèdent les autres parties de la phrase, puisque celles-là seules peuvent accomplir une phrase complète indépendamment des autres, comme dans Σωκράτης ἀναγινώσκει [*Socrate lit*]. Donc, vraisemblablement, elles se placent en premier, puisqu'il arrive aussi qu'elles soient les seules parties [constitutives d'un énoncé complet] et parce que les autres ont été conçues pour l'usage de ces deux-là – or ce qui est conçu pour l'usage de quelque chose vient en second.³²

29 *In Theod.* (GG IV 1, 104, 34-36) : Τούτων οὕτως ἔχόντων τὸ ὄνομα καὶ τὸ ῥῆμα προτερεῦσαι τῶν ἄλλων μερῶν τοῦ λόγου.

30 *Adv.* 121, 4-7 : Ἐντελέστερον μέντοι δεδείξεται ἐν τῷ Περι συντάξεως ὡς τὰ μὲν θεματικώτερα <μέρη> τοῦ λόγου ὀνόματά ἐστι καὶ ῥήματα, τὰ δ' ὑπόλοιπα τῶν μερῶν τοῦ λόγου ὡς πρὸς τὴν τούτων εὐχρηστίαν ἀνάγεται. Voir encore *Synt.* I, 36 (33, 9-34, 2).

31 *In Theod.* (GG IV 1, 104, 36-105, 2) : Τὰ γὰρ ἄλλα μέρη τοῦ λόγου εἰς χρείαν τοῦ ὀνόματος καὶ τοῦ ῥήματος ἐπενοήθησαν · τὰ δὲ εἰς χρείαν τινῶν ἐπινοούμενα δεύτερα ὑπάρχουσιν ἐκείνων ὧν χάριν ἐπενοήθησαν · οἷον εἰς χρείαν τοῦ βασιλέως ἐπενοήθησαν οἱ ἄρχοντες καὶ τὴν πρώτην τάξιν φέρειν οὐ δύνανται, καὶ πάλιν τὸ ἱμάτιον τὸ εἰς χρείαν τινὸς ἐπινοηθὲν δευτερόν ἐστιν οὕτινος χάριν ἐπενοήθη.

32 Sch. D.T. <Hel.> (GG I 3, 521, 8-13) : [...] τὸ ὄνομα καὶ τὸ ῥῆμα προτάττεται τῶν λοιπῶν μερῶν τοῦ λόγου, ἐπειδὴ δύνανται μόνα ταῦτα τέλειον λόγον ἀποτελεῖν χωρὶς τῶν λοιπῶν, οἷον Σωκράτης

L'idée qu'on en retire est que le nom et le verbe sont premiers dans la liste parce que ce sont les seules parties susceptibles de constituer une phrase (une phrase complète s'entend³³) indépendamment des autres. L'autre texte est attribué à Sophron d'Alexandrie, auteur, au IX^e s., d'un épitomé du commentaire perdu de Jean Charax, datant peut-être du VI^e s. De même, là aussi, on apprend que la préséance du nom et du verbe dépend de la capacité de ces deux parties à faire un « énoncé achevé » (τέλειος λόγος), *i.e.* une phrase complète :

Partant, c'est donc à cause de leur valeur que le nom et le verbe sont placés avant le reste, pour deux raisons. Et l'une est que sans eux la phrase n'est pas achevée (χωρίς αὐτῶν τέλειος λόγος οὐ γίνεται), alors que sans les autres, elle l'est.³⁴

3.3 Définition de la « phrase complète »

Qu'est-ce qu'une phrase complète ? C'est une phrase qui contient au moins un nom et un verbe. L'analogie établie, dans le commentaire attribué à Héliodore, entre les parties de la phrase et les parties du corps humain est éclairante :

Au sujet du second discours, qui veut que sans un nom et sans un verbe il n'y a pas de complétude de l'énoncé, et que souvent il est possible [de faire un énoncé] sans les autres parties, on peut dire qu'il y a les parties qui sont précieuses et celles qui ne sont pas du tout précieuses, comme dans l'homme : en effet, il a pour parties des mains, des pieds, un cerveau, un cœur, et il peut arriver, quelquefois, que l'homme soit amputé de la main ou du pied, mais du cerveau ou du cœur, c'est impossible. Eh bien, le nom et le verbe correspondent au cerveau et au cœur, et c'est pour cela que, sans un nom et sans un verbe, on n'a jamais un énoncé complet.³⁵

Sophron utilise la même comparaison, dans la suite du passage cité précédemment, pour rendre compte de la prééminence du nom et du verbe dans la phrase³⁶. Et dans un autre passage, il propose même une définition – typiquement apollo-

ἀναγινώσκει · εικότως οὖν προτάττονται, εἴ γε καὶ ἐκινδύνευον μόνα εἶναι μέρη, καὶ ὅτι εἰς χρείαν αὐτῶν ἐπενοήθησαν τὰ ἄλλα · τὰ δὲ εἰς χρείαν τινὸς ἐπινοούμενα καὶ δευτέρα ἐστίν.

33 L'adjectif τέλειος « achevé », qui n'est jamais employé par Apollonius, est utilisé par ses commentateurs comme un synonyme d'αὐτοτελής « complet ».

34 GG IV 2, 376, 20-23 : Ἐνταῦθα οὖν ἀξία τὸ ὄνομα καὶ τὸ ῥῆμα προτέτακται τῶν λοιπῶν δύο αἰτιῶν ἕνεκα. Καὶ μία μὲν ἐστίν ὅτι χωρὶς αὐτῶν τέλειος λόγος οὐ γίνεται, χωρὶς δὲ τῶν ἄλλων ναί.

35 Sch. D.T. <Hel.> (GG I 3, 516, 28-36) : Πρὸς δὲ τὸν δευτερον λόγον τὸν λέγοντα ὅτι χωρὶς ὀνόματος καὶ χωρὶς ῥήματος οὐ γίνεται αὐτοτέλεια τοῦ λόγου, πολλάκις δὲ χωρὶς τῶν ἄλλων ἐνδέχεται, ἐστὶν εἰπεῖν ὅτι τῶν μερῶν τὰ μὲν ἐστὶ τίμια, τὰ δὲ οὐ πάνυ τίμια, ὡς ἐν τῷ ἀνθρώπῳ · ἔχει γὰρ μέρη χεῖρας καὶ πόδας καὶ ἐγκέφαλον καὶ καρδία<ν> · καὶ ἐνδέχεται πολλάκις τὸν ἄνθρωπον εἶναι χωρὶς χειρὸς ἢ χωρὶς ποδός, χωρὶς δὲ ἐγκεφάλου ἢ καρδίας οὐ δυνατόν · καὶ ἀναλογεῖ τὸ ὄνομα καὶ τὸ ῥῆμα τῷ ἐγκεφάλῳ καὶ τῇ καρδίᾳ, καὶ διὰ τοῦτο χωρὶς ὀνόματος καὶ ῥήματος οὐδέποτε τέλειος λόγος γίνεται.

36 GG IV 2, 376, 23-26 : « Et de fait, elles (*sc.* les parties principales de la phrase) suivent l'ordre des parties principales du corps : en effet, de même que l'altération de l'une de ces parties entraîne la destruction du corps tout entier, de même, l'omission du nom ou du verbe entraînerait la dissolution la phrase. »

nienne³⁷ – de la phrase complète : « Nous disons que [la phrase] est complète non parce qu'elle a huit parties, mais parce qu'elle exprime un sens complet, comme dans ἄνθρωπος τρέχει [*un homme court*] et ἵππος χθὲς ἔδραμεν [*un cheval a couru hier*]. »³⁸ Là encore, il semble que le sens de la formule d'Apollonius, « l'ordre est une image de la phrase complète », se précise : le nom et le verbe sont en tête parce qu'ils sont la condition nécessaire et suffisante de la phrase complète. Et la démonstration qui suit (désassemblage de l'énoncé type) tend à prouver cela, ni plus ni moins. Et il faut, évidemment, exclure l'hypothèse selon laquelle une phrase ne serait complète que parce qu'elle contiendrait l'ensemble des parties de la phrase³⁹.

Ainsi, si l'on veut reconnaître que la préséance du couple nom-verbe dans la liste est à l'image de la prééminence du nom et du verbe sur les autres parties de la phrase, qui se ramènent à leur service, on peut, sans hésiter, affirmer que « *la mimèsi è chiara* ». Mais, contrairement à Manuela Callipo, je pense qu'il n'est ni nécessaire ni pertinent de justifier l'ordre des parties secondaires dans le désassemblage de l'énoncé type. Il y a une nette rupture argumentative entre, d'un côté, le classement du nom et du verbe par rapport aux autres parties et, de l'autre, l'ordre des huit parties.

3.4 D'un argument à l'autre : rupture argumentative entre l'ordre des parties fondamentales et celui des parties secondaires

Dans l'épitomé du commentaire de Jean Charax, cette rupture est très sensible. Pour le nom et le verbe, comme on vient de le voir, Sophron fonde la préséance du couple nom-verbe sur la valeur : sans le nom et le verbe, on ne forme pas d'énoncé complet. – Avant de revenir au texte de la *Syntaxe*, pour montrer qu'il en va exactement de même chez Apollonius, il faut souligner un point essentiel, qui, à mon avis, doit achever de nous convaincre que la formule ambiguë d'Apollonius (« l'ordre est une image de la phrase complète ») ne vise pas à fonder autre chose que la prééminence du couple primordial sur les autres parties. Dans son exposé, Sophron procède lui-même au désassemblage d'une phrase-type (non pas inventée *ad hoc*, mais tirée d'Homère), contenant l'ensemble des parties, et qu'il ramène à l'énoncé minimal {N-V} : *Il. 22.59* πρὸς δ' ἐμὲ τὸν δούστηνον ἔτι φρονέοντ' ἐλέησον [*en outre, aie-pitié-de moi, le malheureux, <de moi> qui garde encore la raison*].

37 Je dis « typiquement apollonienne », parce qu'il situe explicitement la complétude au niveau du signifié (ὅτι τελείαν παριστᾷ διάνοιαν). Cf. *Adv.* 119, 6 (ὄν ἄνευ οὐ κατακλείσει διάνοιαν).

38 *GG IV 2*, 376, 9-11 : Λέγομεν ὡς οὐ τῷ ἔχειν ὀκτὼ μέρη τέλειός ἐστιν, ἀλλ' ὅτι τελείαν παριστᾷ διάνοιαν, ὡς ἔχει τὸ ἄνθρωπος τρέχει καὶ ἵππος χθὲς ἔδραμεν.

39 Il n'est pas exclu que certains l'aient avancée, comme on le lit chez Sophron au début du passage cité ici (*GG IV 2*, 376, 7-8) : « Εἰ δὲ τις εἴποι ὅτι ἔχων τὰ ὀκτὼ μέρη τέλειός ἐστι μόνον, etc. » Cette erreur d'interprétation qui repose sur une confusion entre l'ordre des catégories et l'ordre des mots dans la phrase avait déjà été dénoncée par Denys d'Halicarnasse en *De comp.* V.

Si on omettait le nom ou le verbe, la phrase ne pourrait subsister ; tu le comprendras en retirant le nom et le verbe du vers d'Homère : en effet, que signifierait *πρὸς δ' ἐμὲ τὸν ἔτι φρονέοντα* [**en outre, moi le qui garde encore la raison*] ? En revanche, les deux premières [parties], rien n'empêche de les assembler sans les autres : *δύστηνον ἐλέησον* [*aie pitié du malheureux*].

Il est très clair que cette démonstration ne vise en rien à justifier l'ordre des huit parties dans la liste, mais seulement la prééminence du nom et du verbe, comme cela est explicitement dit : « tu le comprendras en retirant le nom et le verbe du vers d'Homère ». Et la fin du passage est plus nette encore : « Elles [sc. ces deux parties] sont différentes, parce que c'est d'elles que les autres ont tiré leur désignation. »⁴⁰ Or la suite du texte montre bien que c'est leur désignation qui fonde le classement des mots.

3.5 Justification du classement des parties secondaires : l'argument étymologique

On note que, chez Apollonius, de même, le classement des parties secondaires n'a rien à voir avec l'analogie initiale. Ce que le grammairien cherche à faire, c'est précisément fonder rationnellement, *a posteriori*, l'ordre des parties, qui s'impose à lui par tradition. Qu'il remonte ou non à Aristarque, cet ordre repose très certainement sur un principe pédagogique – ce principe suggéré par Lambert (1985) et énoncé avant lui par Holtz (1981)⁴¹. Et c'est précisément parce que le principe pédagogique ne saurait constituer un fondement rationnel qu'Apollonius affirme au début de la *Syntaxe* qu'il va devoir « rendre aussi raison de l'ordre des parties de phrase ». Or c'est dans l'argument étymologique qu'il va trouver le fondement rationnel qu'il recherche : chaque partie de phrase trouve à justifier sa position dans la liste d'après sa dénomination⁴². C'est particulièrement net pour certaines d'entre elles, comme le participe, la préposition ou la conjonction :

- le participe est placé après le nom et le verbe d'après son appellation (“μετοχή”), parce qu'il *participe* (μετέχει) du nom et du verbe. La justification de la position par le nom est, dans le cas du participe, sans équivoque : « Il n'y avait pas d'autres moyens de préserver l'appellation qu'il a reçue que de [le] placer après le nom et le verbe. » (*Synt.* I, 22)

40 *GG* IV 2, 376, 25-29 : [...] ὀνόματος ἢ ῥήματος ἐπιλελοιπότες λόγος οὐκ ἂν συστήναι δυνήσοιτο ἡ γνώση δὲ τὸ ὄνομα καὶ τὸ ῥῆμα τοῦ Ὀμηρικοῦ στίχου ὑποστείλας ἡ τί γὰρ ἂν εἶη **πρὸς δ' ἐμὲ τὸν ἔτι φρονέοντα** ; τὰ δὲ γε ἄλλα δύο τῶν ἄλλων χωρὶς οὐδὲν κωλύει συνίστασθαι, **δύστηνον ἐλέησον**. Ἐτέρα δὲ, ὅτι τὰ ἄλλα ἐξ αὐτῶν ἐκληρώσαντο τὴν προσηγορίαν.

41 En effet, on peut se contenter d'observer qu'il oppose les formes variables (nom, verbe, participe, article, pronom) aux invariables (préposition, adverbe, conjonction).

42 Cf. *Synt.* I, 36 (33, 9-12) : « Puisque toutes les autres parties de phrase se laissent ramener à la construction du verbe et du nom (*au point de tirer de là leur dénomination même*), il faut examiner l'emploi de chacune d'elles soit pour les accompagner, soit pour les remplacer [...]. » (Je souligne.)

- Comme pour le participe, le rapport entre l'appellation et la position est très évident pour la préposition : elle « a été rangée ici dans la liste » parce qu'elle tire son nom (“πρόθεσις”) « du fait qu'elle se prépose (προτίθεται) aux mots qui lui préexistent. » (*Synt.* I, 26)

- Enfin la conjonction (σύνδεσμος) vient après toutes les autres, parce qu'elle est celle qui les conjoint toutes (ὁ τούτων συνδετικός). (*Synt.* I, 28)

L'article aussi, mais de manière moins explicite, trouve dans son nom (ἄρθρον) une justification de son classement : en effet, sa position indique qu'il s'article (τὸ συνηρημένον) au nom, à l'infinitif du verbe et au participe :

- « La position de l'article ne lui a pas non plus été assignée comme cela au hasard : en effet, elle indique qu'il s'*articule* aux casuels mentionnés. » (*Synt.* I, 23)

C'est moins évident pour le pronom et l'adverbe, dont le classement semble reposer sur d'autres critères. Pour le pronom (ἄντ-ωνυμία), l'appellation ne suffit pas. Apollonius soulève très tôt le problème (*Synt.* I, 19) : « pourquoi n'est-ce pas après le nom qu'a été rangé le mot qui s'emploie à sa place (ἄντι τούτου) ? » C'est d'abord la position de l'article, après le nom, le verbe et le participe, qui justifie celle du pronom. Mais Apollonius s'efforce, quelques lignes plus loin, d'étymologiser aussi cette position relative du pronom :

- « il est trop clair que *ce qui remplace* (τὸ ἄντι τινοῦς) se dénonce comme institué plus tard <que ce qui accompagne> » (*Synt.* I, 24).

Enfin, l'étymologie de l'adverbe – ἐπίρημα, ce qui porte sur (ἐπί) le verbe (ῥῆμα) –

- « L'adverbe, **comme en témoigne le nom qu'on lui a donné**, est potentiellement un adjectif construit avec le verbe... » (*Synt.* I, 27).

ne suffit pas à justifier sa position dans la liste. Mais il est clair que sa place s'impose relativement à celle des autres parties, qui est désormais établie. Du moins est-il certain que, en dépit de ses faiblesses, c'est bien l'argument étymologique qui semble devoir s'imposer à l'ensemble de la démonstration visant à justifier l'ordre en question. On connaît d'ailleurs d'autres passages, où l'appellation sert de preuve (par exemple, dans le traité *Des adverbis*, l'argument étymologique est tellement fort qu'il permet de justifier, contre le bon sens linguistique, la place de l'adverbe dans la phrase, ainsi que le fait que l'adverbe ne saurait prédiquer autre chose qu'un verbe⁴³). On retrouve là la thèse d'Anneli Luhtala (2011), selon laquelle c'est l'*institution* du nom d'un mot qui doit fonder sa *place* dans la liste⁴⁴. En fait, l'argument étymologique est central chez Apollonius : on a vu que la

43 Cf. Dumarty 2021b.

44 Et elle montre, à ce propos, que c'est le même terme, θέσις, qui est employé pour désigner à la fois la place d'une partie de phrase dans la liste – *Synt.* 25, 5 : « il prend place après le nom (μετὰ τὴν τοῦ ὀνόματος

place du nom par rapport au verbe, contrairement aux autres parties, repose, elle, sur un argument logique ou logico-ontologique (le nom précède le verbe comme l'être précède l'acte ou, pour le dire autrement, comme la substance précède un certain état de la substance). Or, après avoir fondé *logiquement* la préséance du nom sur le verbe, Apollonius ajoute un argument supplémentaire : « Cela étant, l'appellation du nom [ὄνομα] s'est imposée à toutes les parties de phrase, qu'on appelle ὀνόματα [mots] parce que le nom leur préexiste. »⁴⁵ Le grammairien rappelle ici que le terme grec ὄνομα est une double désignation, à la fois spécifique (il désigne le *nom* par opposition aux sept autres parties) et générique (ὄνομα peut également signifier *mot*). Cet argument n'est pas nécessaire : l'argument logico-ontologique suffisait à justifier la préséance du nom sur le verbe⁴⁶. Qu'il ait été ajouté ici pour justifier le recours, dans la suite du raisonnement, à un argument différent pour expliquer l'ordre des parties secondaires, ou qu'il ait été réintroduit *a posteriori*, il semble clair qu'Apollonius cherche là encore à faire système, et accorde, pour cela, un rôle déterminant à l'argument étymologique⁴⁷.

CONCLUSION(S)

Le caractère énigmatique de la formule d'Apollonius (« l'ordre en question est une image de la phrase complète ») et les divergences d'interprétation qui en découlent reposent sur une erreur, consistant à prendre une simple étape du raisonnement pour le raisonnement complet. Voici la synthèse que l'on peut proposer :

1. *L'ordre est à l'image de la phrase complète* parce qu'il place en tête le nom et le verbe, pour former un couple primordial, qui correspond à l'énoncé minimal {N+V} – le sous-entendu étant que les autres parties suivent, dans la liste, comme elles viennent s'ajouter à l'énoncé minimal ; mais il n'est alors plus question de l'*ordre*. Cette nouvelle lecture repose ainsi sur l'idée que les deux propositions de la formule sont unies par un lien causal : « L'ordre en question est une image de

θέσιν) » – et son appellation, l'institution de son nom – *id.* 24, 2 : « l'appellation (ἡ θέσις τοῦ ὀνόματος) qu'il a reçue ».

45 *Synt.* 19, 2-4 : Κατεκράτησεν οὖν καὶ ἡ ἀπ' αὐτοῦ θέσις τὸ πάντα τὰ τοῦ λόγου μέρη καλεῖσθαι ὀνόματα, ὡς ἂν αὐτοῦ προῦφεστῶτος.

46 Apollonius fait appel à cet argument dans d'autres circonstances, par exemple, lorsqu'il évoque l'antériorité supposée des mots simples sur les composés – en l'occurrence il abandonne l'argument. Cf. Dumarty 2020 : 121.

47 Remarque sur le traitement de cet argument par Priscien : dans son allégeance pour Apollonius, Priscien applique l'argument à *verbum*, qui, comme ὄνομα, connaît un double sens. Cf. Prisc., *Ars* 17, 14 (*GL* 117, 5-8) : « La conséquence, c'est que la dénomination du verbe [*uerbum*] s'applique à l'ensemble des parties du discours, ou *uerba* [mots], à moins qu'à l'inverse ce soit parce que cette partie du discours sort pour ainsi dire du lot du fait de son rôle éminent, qu'elle se soit approprié la dénomination commune à l'ensemble des parties du discours. » (trad. Groupe *Ars Grammatica*). Bien entendu, l'argument n'est pas opérant, puisque ce n'est pas le verbe mais le nom qui est la première partie. Cf. sur ce point Baratin (1989 : 370-371) et Groupe *Ars Grammatica* (2010 : 85, n. 43). Sur la question de l'ordre des parties de phrases chez Priscien, voir Fortes 2022.

la phrase complète » parce qu'« il place en tête le nom, suivi du verbe ». Ce lien causal restitué, la formule n'a plus rien d'énigmatique.

2. Dans ce cas, la démonstration qui fait suite – le désassemblage progressif de la phrase type – rend bien compte de l'analogie établie par Apollonius : le nom et le verbe sont au fondement de la liste comme ils sont au fondement de la phrase complète. Pour preuve, lorsqu'on supprime une à une les parties d'une phrase qui les contient toutes, la phrase n'est incomplète que lorsque le nom ou le verbe sont supprimés. Dès lors, il est tout à fait normal que la réduction de cette phrase type ne justifie pas même cet ordre, dont il n'est plus du tout question dans ces circonstances : s'il n'est effectivement question que de la préséance du nom et du verbe, l'assemblage de la phrase avec les parties secondaires peut se faire à peu près dans n'importe quel ordre.

3. Enfin, ce n'est pas un principe logique (ou logico-ontologique) qui, *in fine*, fonde l'ordre de la liste, mais un principe étymologique. En effet, même s'il apparaît que l'argument étymologique n'explique pas tout (notamment la place relative du pronom et celle de l'adverbe), il semble à peu près clair qu'Apollonius essaie de trouver, en jouant sur les deux sens du terme *θέσις*, une cohérence interne entre l'*imposition du nom* d'une classe et sa *position* dans la liste canonique – et je me demande alors dans quelle mesure le « and so on » ou le « etc. » de David Blank (nos 1 et 4) ne trahiraient pas une surinterprétation des premières lignes de la démonstration (§ 13), où Apollonius dit : « Il faudra [...] expliquer pourquoi le nom vient en tête et est suivi du verbe, *puis des autres parties de phrase* »⁴⁸.

RÉFÉRENCES

Adv. = Dumarty 2021a

Arens, Hans. 1984. *Aristotle's Theory of Language and its Tradition*. Amsterdam & Philadelphia : J. Benjamins.

Baratin, Marc. 1989. *La naissance de la syntaxe à Rome*. Paris : Éditions de Minuit.

Blank, David L. 1982. *Ancient philosophy and grammar: the "Syntax" of Apollonius Dyscolus.*, American Classical Studies 10. Chico, CA : Scholars Press.

Blank, David L. 1993. Apollonius Dyscolus. *ANRW* II 34.1. Berlin & New York, De Gruyter : 708-730.

Callipo, Manuela. 2017. *Verso la frase ben costruita. Il primo libro della Sintassi di Apollonio Discolo*. Rome : Bonanno Editore.

Denys d'Halicarnasse, *Opuscules rhétoriques III : La Composition stylistique*. Texte et trad. G. Aujac & M. Lebel, Paris, Belles Lettres, 1981.

Di Benedetto, Vincenzo. 1958-1959. Dionisi Trace e la Techne a lui attribuita. ser. II, vol. 27. 169-210 ; 28 : 87-118.

Dumarty, Lionel. 2020. Le problème des mots simples issus de composés privatifs. Contribution à l'étude sur la formation des mots chez les grammairiens anciens. *HEL* 42(1) : 117-134.

48 Cf. *supra* n. 7.

- Dumarty, Lionel. 2021a. *Apollonius Dyscole. Traité des adverbes*. Introduction, texte, traduction et commentaire. Paris : Vrin.
- Dumarty, Lionel. 2021b. Le silence des grammairiens anciens (Apollonius Dyscole et Priscien) au sujet des adverbes non adverbaux. *Apollonius Dyscole et Priscien : transmettre, traduire, interpréter. Éléments d'une histoire problématique*, dir. par Frédéric Lambert & Guillaume Bonnet. Turnhout : Brepols. 63-79.
- Fortes, Fábio. 2022. "Order of Things" and "Order of Words" in Priscian: Grammatical and Logical-Ontological Arguments in the Division and Ordering of Word Classes in *De Constructione* (Ars GL 2, 116.9-121.15). *HEL* 44(1) : 139-154.
- GG = *Grammatici Graeci*, I-IV. 1867-1910. Leipzig : Teubner. I : Denys le Thrace, éd. par Gustav Uhlig ; II : Apollonius Dyscole, 1 et 3. éd. par Richard Schneider, 2. éd. par Gustav Uhlig ; III : Hérodién, éd. par August Lentz ; IV : Théodose ; Chæroboscus ; Sophron, éd. par Alfredus Hilgard.
- Groupe *Ars grammatica*. 2010. Priscien. Grammaire, livre XVII, Syntaxe, 1. Texte latin, traduction introduite et annotée. Paris : Vrin.
- Holtz, Louis. 1981. *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical : étude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e-IX^e siècle) et édition critique*. Paris : CNRS Éditions.
- Ildéfonse, Frédéric. 1997. *La Naissance de la grammaire dans l'Antiquité grecque*. Paris : Vrin.
- Lallot, Jean. 1986. L'ordre de la langue. Observations sur la théorie linguistique d'Apollonius Dyscole. *Philosophie du langage et grammaire dans l'Antiquité*, dir. par Henri Joly. Bruxelles : Éditions Ousia. 413-426.
- Lallot, Jean. 1997. *Apollonius Dyscole. De la construction (Syntaxe)*. 2 vol., I : introduction, texte et traduction ; II : notes et index. Paris : Vrin.
- Lallot, Jean. 1998 [1989]. *La grammaire de Denys le Thrace*. Paris : CNRS Éditions.
- Lambert, Frédéric. 1985. Théorie syntaxique et tradition grammaticale : les parties du discours chez Apollonius Dyscole. *Archives et Documents de la SHESL* 6 : 115-132.
- Luhtala, Anneli. 2011. Imposition of Names in Ancient Grammar and Philosophy. *Ancient Scholarship and Grammar. Archetypes, Concepts and Contexts*, dir. par Stephanos Matthaios, Franco Montanari & Antonios Rengakos. Berlin & New York : De Gruyter. 487-506.
- Quint. = Quintilien : *M. Fabi Quintiliani Institutionis Oratoriae Libri Duodecim*, ed. Winterbottom, Oxford, Clarendon Press, 1970.
- Sext. = Sextus Empiricus, *Against the Professors*, trad. Robert Gregg Bury, Cambridge & Londres, Harvard University Press, The Loeb Classical Library, IV, 1949.
- Spina, Luigi. 2000. Le *Voci dei grammatici*, *HEL* 22(2) : 15-28.
- Synt.* = Lallot 1997
- Technè.* = Lallot 1998
- Wouters, Alfons. 1979. *The Grammatical Papyri from Graeco-Roman Egypt : contributions to the study of the « ars grammatica » in Antiquity*. Bruxelles : Koninklijke Akademie voor Wetenschappen en Letteren en Schone Kunsten van België.